



VOLET B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24010359

de l'acte, du jour et de l'heure de son dépôt au greffe

26 DEC. 2023

Greffé

N° d'entreprise : **0444 325 227**

Nom

(en entier) : **COFINPAR**

(en abrégé)

Forme légale : **société en commandite par actions**

Adresse complète du siège : **chaussée de Liège 205 - 5100 Jambes**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat de commissaire

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2023

Les Actionnaires décident, par vote unanime, de renommer la société F.C.G. Réviseurs d'Entreprises SRL, ayant son siège social à 5100 Jambes, Rue de Jausse, 49, comme commissaire pour un terme de trois ans. Cette société désigne Monsieur Olivier Ronsmans, réviser d'entreprises, pour la représenter et le charge de l'exercice de ce mandat au nom et pour le compte de la SRL. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social qui sera clôturé le 31 décembre 2025. Les honoraires annuels du commissaire s'élèvent à EUR 3.220 HTVA, pour la durée de son mandat.

COFINPAR SPRL, administrateur, représentée par Laurence Calozet

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/01/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B**

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)